

<http://www.pierrealainmillet.fr/le-carrefour-Charles-de-Gaulle>



le carrefour Charles de Gaulle / Clos Verger

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 31 janvier 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ces visites hebdomadaires ont permis de constituer une liste importante de questions de cadre de vie, dont beaucoup ont été traitées dans l'année, mais pas toutes. Il faut au bout d'un an faire un bilan il est en cours. Il faut sans doute aussi revoir la forme, car plusieurs conseils de quartiers organisent de nombreuses visites, et les questions posées concernent de plus en plus souvent d'autres compétences que le cadre de vie.

En tout cas, sur ce carrefour qui a fait beaucoup discuter, les aménagements semblent donner satisfaction. A suivre cependant.

Ce carrefour est une des multiples fractures urbaines qui séparent la ville de Vénissieux en quartiers. Pourtant, une forte circulation piétonne traverse ce grand carrefour, notamment les enfants de primaire qui vont à l'école coté Jules Guesde.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101668-6918d.jpg>

Et dans l'autre sens, beaucoup de promeneurs qui vont au parc de Parilly.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101669-1c060.jpg>

Il y a plusieurs années, l'organisation du carrefour privilégiait les voitures et les phases de circulation pour tourner à gauche en venant de Lyon.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101678-74394.jpg>

Il est vrai que ce carrefour concerne une liaison forte du périphérique vers St-Priest, et on imagine que dans une autre époque, elle aurait pu être traitée comme un début d'autoroute. De fait, dans la partie sortie du boulevard, la voirie est bien celle d'une autoroute urbaine, avec la trémie rejoignant le boulevard Pinel et les bretelles du trèfle. Lors d'une précédente visite, on avait d'ailleurs constaté la difficulté des chemins piétons ou cyclistes et l'état de malpropreté des passages. Bonne nouvelle, le département a répondu favorablement à nos demandes et a engagé un nettoyage à fonds de ces passages.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101672-e8ac0.jpg>

L'aménagement de la ligne centrale pour les bus, et les interventions du conseil de quartier ont conduit à une nouvelle organisation du carrefour depuis 2 ans. Des documents d'information avaient été diffusés dans le quartier et dans les écoles pour rappeler à tout le monde les règles de traversée. Cela semble donner satisfaction, et les tests effectués sur place montrent qu'un piéton peut traverser en sécurité, en respectant les feux bien sûr !

Car les voitures venant de Lyon et allant vers Parilly sont « stockés » par un feu qui réduit la vitesse de traversée.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101674-7ff5e.jpg>

et qui conduit même à un « stockage » de voitures sur le carrefour, ce qui bien sûr, le rend plus urbain et ralentit aussi la vitesse sur l'avenue vers le Sud.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101675-da5a4.jpg>

Cette circulation vers Parilly semble avoir augmentée d'ailleurs. Il est vrai qu'on constate une forte circulation qui fait demi-tour pour reprendre l'avenue vers le nord et le périphérique. C'est sans doute une conséquence du grand chantier sur la trémie des nouvelles galeries au bout de Pinel, et du bouchon quasi permanent sur le périphérique

pour prendre l'autoroute en venant de l'Ouest.

Dans l'autre sens, la circulation est plus faible et le tourne à gauche se fait donc directement, apparemment sans problème.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101673-0ae7c.jpg>

Après plusieurs tests, on constate qu'il est possible de traverser la totalité du carrefour en marchant lentement (plus de 25 seconde de feu). Il faut rappeler que le passage du feu piéton au rouge ne veut pas dire pour le piéton qu'il doit s'arrêter. Au contraire, il a un temps pour terminer sa traversée avant que le feu voiture ne passe au vert. Cela correspond dans les autres pays à un éclairage « clignotant » du feu piéton. Mais quand vous êtes engagé dans la traversée de la dernière voie, vous pouvez terminer même si le feu piéton passe au rouge.

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101676-a107b.jpg>

Reste que c'est toujours aussi impressionnant pour un piéton d'attendre son feu au bord de la route et de voir passer à 1mètre un semiâ€”remorque..

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101677-fe574.jpg>

à noter la plaque de rue complétée par un panneau rappelant l'appel du général de Gaulle le 18 Juin 1940â€”!

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/290120101670-4d847.jpg>

et à noter aussi le toit de cette maison voisine, avec une installation photovoltaïque importante. On sait aujourd'hui que ces installations sont très rentables financièrement pour les particuliers.. même si on sait aussi que ce sont nos factures d'électricité qui le paie !

<http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/290120101679-5bb33.jpg>